



Réunion de bureau du 11 février 2019

Ordre du jour

- 1 - Espace de loisirs de Rosière
- 2 - RD143c : point sur l'avancement des travaux
- 3 - La fibre optique - Suite
- 4 - Prochaine réunion plénière
- 5 - Bacs à compost
- 6 - « Ma Réno »
- 7 - Réseau d'eau potable

1 - Espace de loisirs de Rosière

Dans le cadre de la démarche "Ensemble dessinons la ville de demain", l'Institut BVA a mis en évidence l'attrait des Berjalliens pour l'espace de loisirs de Rosière.

Cet espace est-il aujourd'hui à la hauteur des attentes du public qui le fréquente?

Situé dans le périmètre du Conseil de Quartier de Montbernier et ses Coteaux, ce dernier propose de lancer une réflexion sur les évolutions éventuelles qu'il serait souhaitable d'apporter à ce lieu très prisé.

Ces propositions seront analysées avec les entités directement concernées ("Les amis de Rosière", "Yapluka" et "l'Etang Gourmand"), présentées aux habitants pour avis puis transmises à nos élus.



2 - RD143c : point sur l'avancement des travaux



Rappel : une réunion portant sur l'aménagement de la RD143c s'est tenue le 10 octobre 2018. Il s'agissait de recueillir avis et observations de la part des riverains et du Conseil de quartier (voir l'Info - Actualités d'octobre 2018).

Les conclusions de cette réunion ont été les suivantes :

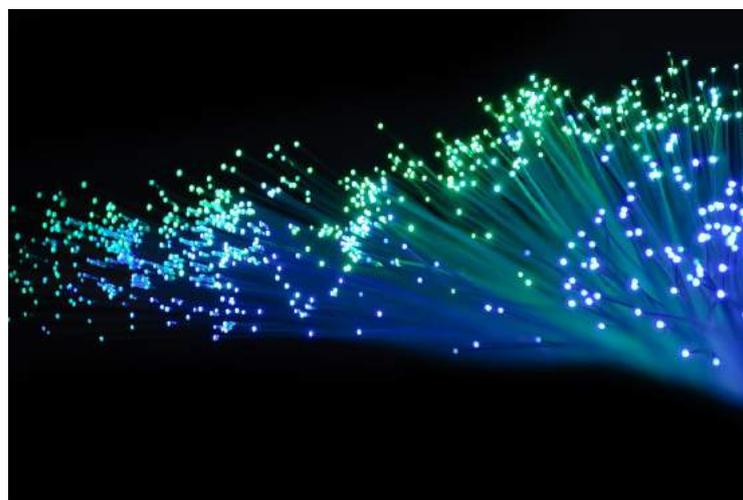
« *Le CQ souhaite pouvoir examiner les plans définitifs, être informé des suites données à ses demandes et de l'échéancier correspondant. Le projet avance sous réserve du vote du budget par le département et la CAPI. Si tout est accepté, les travaux ne seront vraisemblablement pas réalisés avant 2019.* »

Hors réunion, Patrice Vesin a contacté l'Adjoint au maire en charge de la Sécurité, Voirie, Stationnement, Déplacements, Parc automobile et Espaces verts (Jean-Claude Pardal) afin d'obtenir des réponses à nos propositions transmises lors de cette réunion.

Réponse des services techniques du 14/02/2019

« *Pour les aspects techniques, les remarques que le CQ avaient émises lors d'une réunion l'automne dernier, ont a priori pu être prises en compte. La CAPI envisage le démarrage des travaux (pour les écluses dans un premier temps) en avril. Cependant la CAPI est toujours dans l'attente d'une validation du CD38 (réponse attendue pour mi-février) avant de prévoir le démarrage des travaux.* »

3 - La fibre optique - Suite



Rappel : depuis le 1^{er} janvier 2019, c'est l'opérateur privé SFR qui a repris la main sur le déploiement de la fibre.

Le Directeur de Cabinet du Maire (M. Gabet) a été interrogé sur l'état d'avancement de ce dossier.

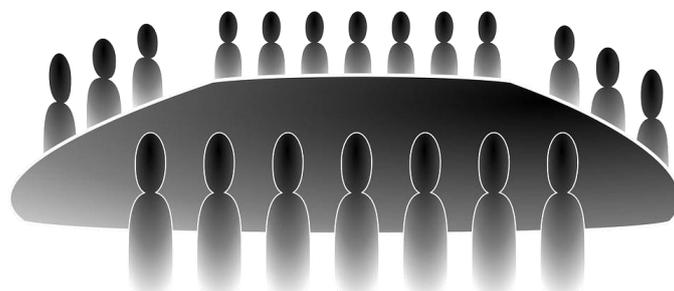
Ce dernier nous a précisé que l'Adjoint au maire en charge des Finances Communales, de l'administration générale, de la communication et des nouvelles technologies (Olivier Dias) et lui-même doivent rencontrer SFR début mars afin de valider le plan de développement de la société SFR désormais délégataire du déploiement de la fibre sur la commune.

Les conclusions de cette réunion nous seront communiquées.

4 - Prochaine réunion plénière

Notre prochaine réunion plénière est programmée le **12 juin 2019 à 19h00** salle de l'Orangerie (si elle est libre).

Rappel : mise en veille des CQ en juillet 2019 selon la loi (en vue des prochaines élections).



5 - Projet « Bacs à compost »



Des membres de notre bureau ont participé, le 17 janvier dernier, à la réunion sur le projet d'installation de bacs à compost collectifs.

La suite du projet sera organisée comme suit :

- 1) Une réunion interne aux services municipaux est programmée le 14 février et permettra de définir l'organisation technique du projet,
- 2) Une seconde réunion (comité de pilotage) suivra. Cette rencontre, à laquelle pourront participer les habitants, aura pour objectif de définir les lieux susceptibles d'accueillir les bacs. Pour ce faire, il est demandé d'identifier près de chez soi des lieux qui nous semblent adéquats et de les faire connaître rapidement. Ces propositions seront analysées en priorité (faisabilité d'installation, contraintes techniques et nombre d'habitants utilisateurs),
- 3) Identification des guides composteurs pour ces lieux et organisation de la formation,
- 4) Commande des bacs,
- 5) Installation.

Concernant précisément notre Conseil de Quartier, à la réflexion, cette proposition à l'exception de quelques petits immeubles, ne correspond pas aux besoins des habitations individuelles de notre quartier. Il nous a donc paru intéressant de connaître les intentions de chacun au travers d'un questionnaire. Ce dernier sera transmis dans un premier temps à tous les membres de notre CQ par messagerie puis éventuellement étendu à d'autres quartiers.

6 - « Ma Réno »

MA RÉNO POUR RÉNOVER BIEN ACCOMPAGNÉ

SERVICE PUBLIC

DES CONSEILLERS NEUTRES ET INDÉPENDANTS

UN APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER

DES PROFESSIONNELS LOCAUX RÉFÉRENCÉS

PAR QUELS TRAVAUX COMMENCER ?
VERS QUELLES ENTREPRISES ME TOURNER ?
QUELLES SONT LES AIDES AUXQUELLES JE PEUX PRÉTENDRE ?

Réunion du 13 décembre 2018.

La rénovation énergétique des logements est un enjeu majeur. Le secteur résidentiel représente 30% des consommations d'énergie finale et 13% des émissions Gaz à Effet de Serre (GES).

La précarité énergétique touche 5,6 millions de ménages soit 17% de la population. Il s'agit aussi d'une source de création d'emplois.

Parmi les objectifs et mesures, la loi TECV prévoit de disposer d'un parc immobilier rénové BBC en 2050 et 500 000 logements/an rénovés d'ici 2017 dont 50% occupés par des foyers modestes (-15% PE en 2020).

De nombreuses mesures en faveur rénovation énergétique sont mises en place.

Diaporama présenté lors de la réunion du 13/12/2018



Le diaporama en un clic

7 - Réseau d'eau potable



Local surpresseur

Suite à nos relances auprès de la SEMIDAO afin d'obtenir des informations sur la mise en service du nouveau surpresseur implanté route de Demptézieu, vous trouverez ci-dessous le courrier de réponse de Mr Viboud (courrier SEMIDAO du 06 novembre 2018).

« Bonjour,

Suite à notre entretien téléphonique d'hier, je vous confirme qu'une réunion a été organisée à l'initiative de la SEMIDAO avec le Cabinet MERLIN et la CAPI pour remettre à plat les éléments permettant de mettre en service l'augmentation de la pression du réseau d'eau sur une partie du quartier de Montbernier. En effet, la SEMIDAO n'a pas été informée par SUEZ ou par la CAPI de ces aménagements lors de sa prise de compétence du secteur en Mai 2018.

Le découpage de la zone où la pression va être augmentée n'était pas clairement connue de la CAPI et du Cabinet MERLIN, de même que les abonnés qui ont reçu un courrier commun SUEZ-CAPI fin 2017. Au cours de la réunion d'Octobre 2018, un découpage théorique a été arrêté, il nécessite néanmoins des vérifications sur le terrain qui seront effectuées par la SEMIDAO au cours du mois de Novembre 2018. Au cours de ces vérifications, nos agents pourront être amenés à interroger certains abonnés pour savoir si ils étaient destinataires du courrier SUEZ-CAPI de 2017.

A l'issue de ces vérifications, l'augmentation de la pres-

sion pourrait être mise en service. Cependant, la CAPI doit réaliser des travaux sur St SAVIN au début de l'année 2019 et cela impliquera l'arrêt de l'augmentation de la pression pendant cette phase de travaux. Aussi il nous paraît plus judicieux de ne mettre en service l'augmentation de pression qu'une fois ces travaux réalisés. Je vous ai parlé hier d'une période Janvier/Février 2019, ce sera plutôt Avril 2019 compte tenu des délais des travaux CAPI.

Avant la mise en service de l'augmentation de pression, une nouvelle information sera réalisée auprès des abonnés concernés par le changement de pression.

Nous restons en contact avec vous pour vous informer régulièrement de l'avancée de ce dossier et nous comprenons bien l'attente des abonnés par rapport aux délais annoncés en 2017.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement.

VIBOUD Vincent – Responsable du service technique de la SEMIDAO ».

